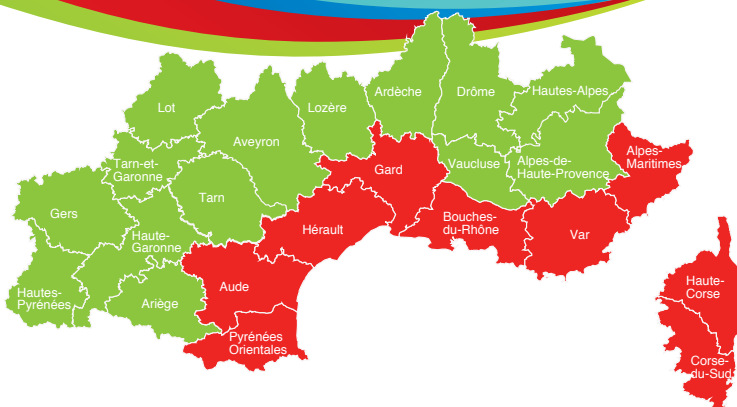




# Arc Méditerranéen PCS TSUNAMI FICHE RÉFLEXE TYPE



Cette proposition de fiche réflexe type est à adapter localement et à intégrer au plan communal de sauvegarde (PCS) de la commune soumise à un risque tsunami sur l'Arc Méditerranéen.

## Le saviez-vous ?

Le littoral de l'Arc Méditerranéen peut être confronté à des tsunamis provoqués par des séismes majeurs survenus au large des côtes françaises, italiennes et du Maghreb. Les plages, les ports et les zones urbanisées les plus proches de la mer peuvent alors être impactés.

## Signes précurseurs caractéristiques d'un tsunami

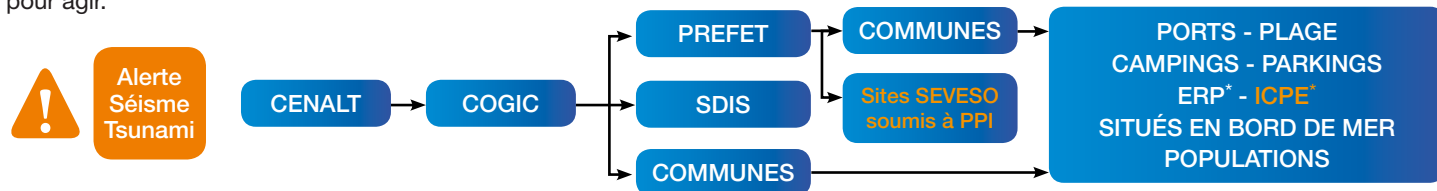
Vous percevez un ou plusieurs des signes suivants :

- Une secousse puissante ou prolongée
- Une évolution anormale et rapide du niveau de la mer
- Un bruit sourd et inhabituel

Évacuez rapidement les bords de mer sans attendre la diffusion d'une alerte officielle !

## Schéma simplifié de l'alerte descendante tsunami

L'arrivée peut être rapide et le temps de réaction très court. Aussi, en cas de signe précurseur avéré, n'attendez pas l'alerte officielle pour agir.



\*ERP : Établissements Recevant du Public  
\*ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

## Tableau synthétique d'aide à la décision en cas d'alerte tsunami <sup>(1)</sup>

MISSIONS	ACTIONS DES SERVICES COMMUNAUX
<b>INFORMER PRÉVENTIVEMENT</b>	<b>INFORMENT</b> la population et les touristes sur le risque tsunami. <b>SIGNALENT</b> les zones de replis, voire l'itinéraire le plus direct pour y parvenir. <b>AFFICHENT</b> les consignes destinées aux baigneurs.
<b>ALERTER</b>	<b>MOBILISENT</b> le personnel communal, en particulier la police municipale, les surveillants de baignade (océan et rivières), les capitaineries. <b>ALERTENT</b> la population concernée qui a été préalablement répertoriée.
<b>ACTIVER le poste de commandement communal</b>	<b>ACTIVENT</b> le PC communal, conformément au plan communal de sauvegarde.
<b>ÉVACUER</b>	<b>FONT PROCÉDER</b> aux évacuations des zones susceptibles d'être inondées (sur les axes repérés) vers des points hauts.
<b>CONTRÔLER</b>	<b>VÉRIFIENT</b> que toutes les personnes soumises à un danger d'inondation ont bien été évacuées (bords de mer, ports, plages).
<b>PROTÉGER les personnes et les biens</b>	<b>FONT PROCÉDER</b> à la surveillance des locaux et habitations évacués.
<b>CONTRÔLER à la fin du danger</b>	<b>CONTRÔLENT</b> que les personnes évacuées attendent la fin de l'alerte pour rejoindre leur domicile. L'ordre de réintégration est donné par le maire après réception du message de fin d'alerte.
<b>ASSISTER les sinistrés</b>	<b>ORGANISENT</b> le soutien à la population sinistrée (nettoyage des biens immobiliers inondés, demande de secours d'extrême urgence).
<b>RENDRE COMPTE</b>	<b>RENDENT COMPTE</b> au préfet : points de situation, bilan, évolution de la situation, actions entreprises, etc.

<sup>(1)</sup> pages suivantes, le détail des actions à mener en fonction des niveaux d'alerte

## AVANT

### EXEMPLES D'ACTIONS VISANT À SE PRÉPARER À FAIRE FACE À UN RISQUE TSUNAMI

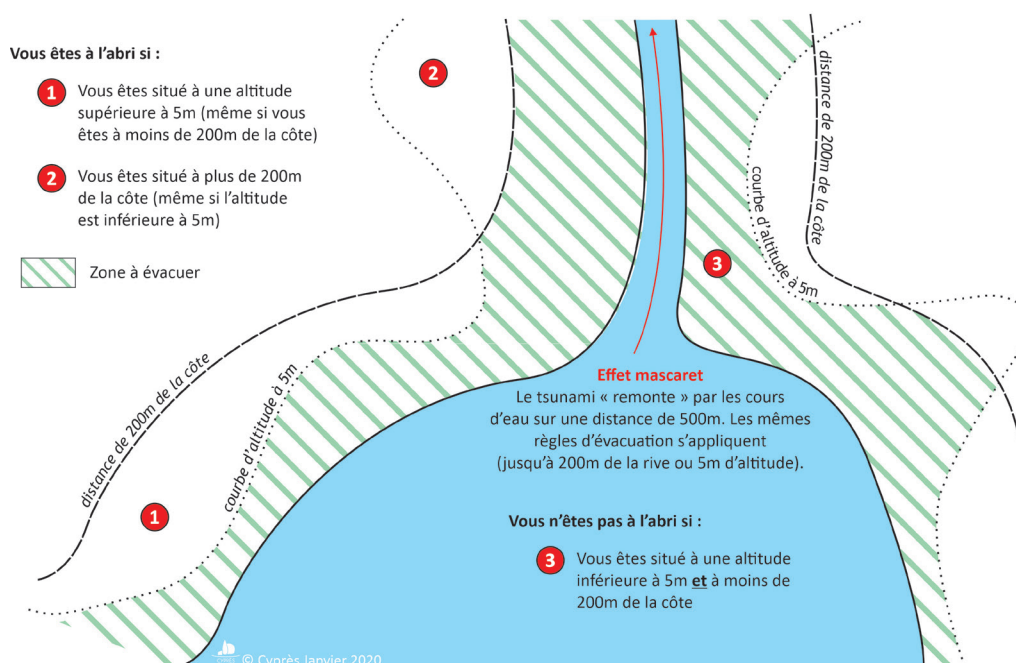
#### Informer les salariés

- Informer les salariés du site et le personnel des entreprises extérieures sur le risque tsunami
- Matérialiser les accès vers les points hauts

#### Préparer la gestion de crise

- Définir des points hauts hors zone submersible
- Identifier les installations et équipements exposés et définir les mesures de mise en sécurité nécessaires
- Calculer les temps d'évacuation théoriques par secteur
- Définir les itinéraires d'évacuation par secteur
- Estimer le nombre de personnes à évacuer pour les différents scénarii de hauteur d'eau
- Définir les modalités d'évacuation
- Réaliser une synthèse de ces informations sous forme cartographique
- Former et exercer les salariés aux bons réflexes et au respect des consignes, notamment par l'organisation d'exercices

### Tsunami sur l'arc méditerranéen : Zones à évacuer



## INFORMATION NIVEAU JAUNE

HAUTEUR D'EAU ESTIMÉE	PRINCIPAUX PHÉNOMÈNES ASSOCIÉS	ACTIONS
H < 0,20 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets négligeables et rares</li> <li>• Courants potentiels</li> <li>• Phénomène «simplement» ressenti sur la population</li> </ul>	<p><b>Mettre en place une cellule de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les membres de la cellule de suivi</li> <li>• Echanger avec l'autorité préfectorale</li> </ul> <p><b>Préparer des éléments de langage pour communication externe sur demande</b></p>

## ALERTE NIVEAU ORANGE

HAUTEUR D'EAU ESTIMÉE	PRINCIPAUX PHÉNOMÈNES ASSOCIÉS	ACTIONS
<p>0,20 m &lt; H &lt; 0,50 m</p> <p>run-up<sup>(2)</sup> &lt; 1 m</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dangers pour la population</li> <li>• Forts courants à la côte</li> <li>• Chute du niveau de la mer</li> <li>• Phénomènes de retrait et de mascaret<sup>(3)</sup></li> <li>• Petites inondations</li> <li>• Impacts destructeurs dans les ports</li> </ul>	<p><b>Mettre en place le poste de commandement communal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les membres du poste de commandement communal</li> <li>• Informer l'autorité préfectorale</li> </ul> <p><b>Alerter les secteurs sensibles pour une mise à l'abri à <u>5 mètres d'altitude ou 200 mètres de distance de la côte</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relayer l'alerte aux :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- capitaineries des ports concernés avec les consignes suivantes : interdiction de sorties en mer pour embarcations qui n'ont pas à prendre le large, mise en sécurité si possible de ces embarcations</li> <li>- surveillants des plages</li> <li>- propriétaires des restaurants et des établissements situés à proximité immédiate des plages</li> <li>- populations concernées par la mise à l'abri</li> <li>- référents de quartier éventuellement identifiés</li> </ul> </li> <li>• Mettre en place des patrouilles avec la police municipale pour relayer l'alerte sur le littoral</li> </ul> <p><b>Évacuer les secteurs sensibles : plages, promenades en bord de mer, établissements situés à proximité immédiate des plages, parkings souterrains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire procéder aux évacuations des zones susceptibles d'être inondées en suivant les itinéraires reconnus par des agents municipaux</li> <li>• Fermer les voies d'accès au littoral</li> </ul> <p><b>Contrôler la bonne exécution des ordres d'évacuation</b></p> <p><b>Prendre en charge les personnes évacuées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer l'accueil des personnes impliquées. Ouvrir un centre d'accueil et de regroupement et prévoir l'approvisionnement en eau et en nourriture</li> <li>• Contrôler que les personnes évacuées attendent bien la fin d'alerte pour rejoindre leur domicile. L'ordre de réintégration est donné par le maire après réception d'un message de fin d'alerte.</li> </ul>

<sup>(2)</sup> Run-up : altitude maximale atteinte par l'inondation

<sup>(3)</sup> Mascaret : vague déferlante produite dans certains estuaires par la rencontre du courant descendant du fleuve et du flot montant de la mer

## ALERTE NIVEAU ROUGE

HAUTEUR D'EAU ESTIMÉE	PRINCIPAUX PHÉNOMÈNES ASSOCIÉS	ACTIONS
<p>H &gt; 0,50 m</p> <p>run-up &gt; 1 m – 2 m</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phénomènes mentionnés au niveau « orange »</li> <li>• Débordements et/ou inondations à l'intérieur des terres</li> </ul>	<p><b>Mettre en oeuvre les mêmes actions que pour l'alerte de niveau orange</b></p>

